



Extract of Vivre en Comminges

<http://www.vivreennomminges.org/Conseil-Communautaire-du-13-mars.html>

Conseil Communautaire du 13 mars 2012 :: AURIGNAC

- Démocratie locale - Les communautés de Communes - Communauté de Communes du canton d'Aurignac - Documents officiels - 2012 -

Publication date: mardi 13 mars 2012

Description:

- ▶ Compte Administratif 2011
- ▶ Orientations budgétaires
- ▶ Admissions en non valeur
- ▶ Reversement aux communes du montant de leur prestation pour le Document Unique
- ▶ Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- ▶ Instauration d'une indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants
- ▶ Pouvoirs de police
- ▶ E.P.I.C. (Office du tourisme)
- ▶ Bilan Pronomades

QUESTIONS DIVERSES

- ▶ Mutualisation scolaire / périscolaire

- ▶ **Compte Administratif 2011**
- ▶ **Orientations budgétaires**
- ▶ **Admissions en non valeur**
- ▶ **Reversement aux communes du montant de leur prestation pour le Document Unique**
- ▶ **Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)**
- ▶ **Instauration d'une indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants**
- ▶ **Pouvoirs de police**
- ▶ **E.P.I.C. (Office du tourisme)**
- ▶ **Bilan Pronomades**

QUESTIONS DIVERSES

- ▶ **Mutualisation scolaire / périscolaire**

PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 MARS 2012

Etaient présents :

- ▶ Alan : Jean-Luc Guilhot,
Jean-Luc Soudais,
Serge Ruffat (délégué suppléant remplaçant Ludovic Bourgois)
- ▶ Aulon : Roger Faure,
Marie-Luce Gaspin
- ▶ Aurignac : Jean-Michel Losego,
Nicole Cistac,
Claude Soula,
Daniel Bernadets,
Pascal Espagne (délégué suppléant remplaçant Jean-Marc Viguié)
- ▶ Bachas : Marcel Bergès
- ▶ Benque : Jean-Claude Lasserre
- ▶ Boussan : Marie-Jo Labat, Henri Pradelle (délégué suppléant remplaçant Patrick Boube)
- ▶ Bouzin : Alain Passament,
Olivier Boyer
- ▶ Cassagnabère Tournas : Bernard Discors,
Danièle Luthringer,
Joël Maribon-Ferret
- ▶ Cazeneuve-Montaut : Josiane Tesser,
Robert Blanc
- ▶ Eoux : Pas de délégués
- ▶ Esparron : André Massarin,
Jean-Claude Lajous
- ▶ Latoue : Jacques Féraut, Pierre Bosc,
Christian Saux
- ▶ Montoulieu Saint-Bernard : Camille Sors
- ▶ Peyrissas : Didier Fréchou
- ▶

- Peyrouzet : Philippe Lagrange
- ▶ Saint-André : Eliane Raulet,
André Fort (délégué suppléant remplaçant Jean de Galard)
- ▶ Saint-Elix Séglan : Danièle Ader
- ▶ Samouillan : Jean Mauruc
- ▶ Terrebasse : Francis Dignat

Etaient excusés :

- ▶ Alan : Progreso Delgado
- ▶ Aulon : Michel Fitte, Georges Brangé
- ▶ Aurignac : Jean-Pierre Vallière
- ▶ Eoux : Monique Rey
- ▶ Terrebasse : Thomas Faure

Etaient absents :

- ▶ Aurignac : Aymeric Coujou, François Esquerré, Nicole Samouillan, Bernard Dreher
- ▶ Bachas : Thierry Vigneaux
- ▶ Benque : Arnaud Landemaine
- ▶ Cassagnabère-Tournas : Jean-Pierre Jouffreau
- ▶ Eoux : Didier Barthe
- ▶ Latoue : Serge Labeda
- ▶ Peyrissas : Marilyne Vinsonneau
- ▶ Peyrouzet : Michel Sigu
- ▶ Saint-Elix Séglan : Jean-Michel Suspène
- ▶ Samouillan : Michel Chrétien

Présents :	34
Excusés :	7
Absents :	13
TOTAL :	54

- ▶ Monsieur Philippe Lagrange est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 février 2012 est adopté à l'unanimité.

Compte Administratif 2011 :

Monsieur le Président fait lecture des **dépenses de fonctionnement** qui se répartissent comme suit :

	Prévisions 2011	Réalisations 2011
Chapitre 011 : charges à caractère général	843 527 Euros	687 165,25 Euros
Chapitre 012 : charges de personnel	841 200 Euros	834 511,44 Euros

Chapitre 014 : atténuation de produits	449 882 Euros	448 260,87 Euros
Chapitre 65 : charges de gestion courante	258 567 Euros	241 624,76 Euros
Chapitre 66 : charges financières	98 231 Euros	31 233,92 Euros
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de section à section	102 997 Euros	112 505,30 Euros
Chapitre 023 : virement à la section d'investissement	219 478 Euros	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 813 882 Euros	2 415 301,54 Euros

Monsieur le Président présente ensuite les **recettes de fonctionnement** qui se répartissent comme suit :

	Prévisions 2011	Réalisations 2011
Chapitre 70 : produits des services et du domaine	84 490 Euros	90 711,66 Euros
Chapitre 73 ; impôts et taxes	1 503 861 Euros	1 412 428,91 Euros
Chapitre 74 : dotations, subventions, participations	1 010 452 Euros	890 061,08 Euros
Chapitre 013 : atténuations de charges	20 000 Euros	21 998,32 Euros
Chapitre 75 : produits de gestion courante	47 000 Euros	45 484,42 Euros
Chapitre 76 : produits financiers	45 Euros	2,52 Euros
Chapitre 77 : produits exceptionnels	0 Euros	9 908,80 Euros
Chapitre 042 : opérations d'ordre de section à section	84 463 Euros	64 919,23 Euros
002 : résultat reporté	69 771 Euros	69 770 ;81 Euros
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 820 082 Euros	2 605 285 ,075 Euros

- ▶ Résultat de fonctionnement au 31 /12/ 2011 : 189 984,21 Euros
- ▶ Résultat d'investissement au 31 / 12 / 2011 (sans restes à réaliser) : -129 139,31 Euros
- ▶ Résultat global avant restes à réaliser : 60 844,90 Euros
- ▶ Résultat d'investissement au 31 / 12 / 2011 (avec restes à réaliser) : -124 936,31 Euros
- ▶ Résultat global à la clôture : 65 047,90 Euros

Monsieur le Président fait ensuite lecture des **dépenses d'investissement** qui se présentent comme suit :

	Prévision 2011	Réalisation 2011	Restes à réaliser
001 : déficit d'investissement reporté	169 602 Euros	169 602,00 Euros	
Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilés	200 820 Euros	199 850,75 Euros	
Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	109 800 Euros	109 706,18 Euros	

Conseil Communautaire du 13 mars 2012 :: AURIGNAC

Chapitre 21 : immobilisations corporelles	210 100 e	55 605,53 Euros	
Chapitre 23 : immobilisations en cours	2 671 141 Euros	81 601,20 Euros	197 213 Euros
Chapitre 27 : autres immobilisations financières	400 Euros	400,00 Euros	
Chapitre 45 : comptabilité distincte rattachée	86 200 Euros	17 882,87 Euros	
Chapitre 040 : opérations d'ordre de section à section	84 463 Euros	64 919,23 Euros	197 213 Euros
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 532 526 Euros	699 567,76 Euros	197 213 Euros
TOTAL AVEC LES RESTES A REALISER	3 532 526 Euros	896 780,76 Euros	

Monsieur le Président fait enfin lecture des **recettes d'investissement** qui se présentent comme suit :

	Prévision 2011	Réalisation 2011	Restes à réaliser
Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves	265 459 Euros	215 399,52 Euros	4 520 Euros
Chapitre 13 : subventions	139 536 Euros	223 307,28 Euros	196 134 Euros
Chapitre 16 : emprunts et dettes	2 697 141 Euros	0,00 Euros	0 Euros
Chapitre 45 : comptabilité distincte rattachée	799 707 Euros	18 322,16 Euros	762 Euros
Chapitre 21 : immobilisations corporelles	5 508 Euros	0,00 Euros	0 Euros
Chapitre 040 : opérations d'ordre de section à section	102 997 Euros	112 505,30 Euros	0 Euros
Chapitre 024 : produits de cession	15 000 Euros	0,00 Euros	0 Euros
021 : virement à la section de fonctionnement	225 678 Euros	0,00 Euros	0 Euros
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 532 526 Euros	570 428,45 Euros	201 416 Euros
TOTAL AVEC RESTES A REALISER	3 532 526 Euros	771 844,45 Euros	

Monsieur le Président quitte la salle et Monsieur le vice-président délégué met au vote le compte administratif 2011 :

Pour :	34
Contre :	0
Abstentions :	0

Le compte administratif 2011 est adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats :

La délibération d'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

Orientations budgétaires :

Les propositions en matière d'orientations budgétaires sont les suivantes :

- ▶ Pas d'augmentation de la TEOM (12,5%),
- ▶ Augmentation des taxes ménages de 2% (ce qui rapportera un produit d'environ 20 000 Euros),
- ▶ Le FPIC (fonds de péréquation intercommunal) devrait rapporter environ 20 000 Euros à la CCCA.

Les propositions en matière d'investissement (matériel) pour 2012 sont les suivantes :

- ▶ camion voirie (128 570 Euros TTC),
- ▶ tracteur tondeuse + broyeur (36 000 Euros TTC),
- ▶ lames de déneigement (9 400 Euros TTC),
- ▶ podium mobile (26 000 Euros TTC).

Admissions en non valeur :

Monsieur le Président fait état d'admissions en non valeur qui lui ont été transmises par le Trésor Public, qu'il s'agirait de solder et qui se décomposent comme suit :

- ▶ Mme Sophie Dumas : 317,33 Euros
- ▶ Association Myla : 546,00 Euros

Le montant total des admissions en non valeur est de 881,33 Euros.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Reversement aux communes du montant de leur prestation pour le Document Unique :

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que la convention entre les communes et le Centre de Gestion pour la réalisation du Document Unique prévoyait une prestation dont le montant était fixé en fonction du nombre d'habitants (de 452,30 Euros à 671,05 Euros par commune). Or, étant donné que la CCCA a encaissé la subvention du Fonds National de Prévention (FNP), il est logique de procéder au remboursement auprès des communes du montant de leur prestation respective pour un montant total de 8 251,60 Euros.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) :

Monsieur le Président propose la composition suivante pour la CIID :

Président : Jean-Luc Guilhot	
Titulaires	Suppléants
Michel Fitte - 31420 Aulon	Jean-Claude Lajous - 31420 Esparron
Jean-Michel Losego - 31420 Aurignac	Pierre Bosc - 31800 Latoue
Claude Soula - 31420 Aurignac	Camille Sors - 31420 Montoulieu St-Bernard
Marce Bergès - 31220 Cazères sur Garonne (extérieur)	Didier Fréchou - 31420 Peyrissas
Jean-Claude Lasserre - 31420 Aurignac	Roger Barraute - 31420 Peyrouzet
Didier Lapuyade - 31420 Boussan	Jean de Galard - 31420 Saint-André
Alain Passament - 31420 Bouzin	Danièle Ader - 31420 Saint-Elix Ségla
Bernard Discors - 31420 Cassagnabère-Tournas	Michel Chrétien - 31420 Samouillan
Robert Blanc - 31420 Cazeneuve-Montaut	Francis Dignat - 31420 Terrebonne
Monique Rey - 31420 Eoux	Guy Saint-Blancat - 31430 Lussan Adeilhac (extérieur)
Progreso Delgado - 31420 Alan	Alain Terrade - 31420 Esparron
Roger Faure - 31420 Aulon	Jacques Féraut - 31800 Latoue
Daniel Bernadets - 31420 Aurignac	Annie Mallet - 31420 Montoulieu St-Bernard
Jean-Michel Bonnefont - 31420 Benque	Béatrice Ducos - 31420 Peyrissas
Marie-Jo Labat - 31420 Boussan	Dominique Daran - 31420 Peyrouzet
Anne-Marie Bellan - 31420 Bouzin	Eliane Raulet - 31420 Saint-André
Laurent Lasave - 31420 Cassagnabère-Tournas	Jean-Michel Suspène - 31420 Saint-Elix Ségla
Josiane Tesser - 31420 Cazeneuve-Montaut	Jean Mauruc - 31420 Samouillan
Didier Barthe - 31420 Eoux	Thomas Faure - 31420 Terrebonne
Philippe Cabirol - 31360 Sèpx (extérieur)	Alain Barutaut - 31800 Lieux (extérieur)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Instauration d'une indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants :

Il est proposé d'instaurer une indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants à destination des agents en charge du service des ordures ménagères (chauffeurs et ripeurs).

Cette indemnité serait perçue au prorata des heures travaillées sur chacun des postes. Le montant est de 2,06 Euros

par jour pour les chauffeurs et de 4,12 Euros par jour pour les ripeurs.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pouvoirs de police :

Depuis le 1er décembre 2011 et en vertu de la loi RCT de décembre 2010, les présidents d'intercommunalité n'ont plus la compétence en matière de pouvoir de police spéciale liée à la compétence voirie sauf à ce que l'ensemble des communes membres la lui transfère, à l'unanimité et avec son accord.

Chaque commune recevra un modèle de délibération en ce sens et devra délibérer (si elle le souhaite) dans un délai de 3 mois.

Monsieur Soula se demande si, dans le cadre de la création d'un poste de police municipale, la compétence reviendra à la CCCA.

Monsieur le Président lui répond par la négative, sauf entente expresse entre la commune concernée et la CCCA ou en cas de la prise de compétence « création d'une police intercommunale ».

E.P.I.C. :

Il apparaît clairement que le modèle associatif actuel de l'OTCA s'avèrera insuffisant pour la gestion des activités futures, notamment avec l'ouverture du musée de la préhistoire.

La création d'un EPIC (établissement public industriel et commercial) semble être la solution la plus satisfaisante :

- ▶ pour avoir une comptabilité soumise au comptable public,
- ▶ pour confier la gestion à un Conseil d'Administration dans lequel les élus seront majoritaires.

Un premier groupe de travail s'est déjà réuni sous la houlette de Camille Sors et un projet de statut est en cours d'élaboration.

L'EPIC sera nécessairement dirigé par un directeur dont l'une des missions sera d'aller chercher des financements complémentaires.

Une rencontre avec un EPIC déjà constitué (Office de Tourisme de la Communauté de Communes Coloursud) est déjà prévue.

Au vu de ce projet, il sera proposé de porter à 75 000 Euros la subvention de l'OTCA en 2012.

Bilan Pronomades :

La saison 2011 a attiré 3 098 spectateurs sur le canton pour 10 291 accueillis sur l'ensemble de la saison.

La subvention de la CCCA s'est élevée à 7 000 Euros pour un coût total de 63 722 Euros (soit une participation à hauteur de 10,9%).

Pour la saison 2012, les propositions sont les suivantes :

- ▶ Saint-Elix Séglaun : le 06 juin.
- ▶ Montoulieu Saint-Bernard : du 09 au 14 juillet.
- ▶ Bouzin : les 17 et 18 novembre.

QUESTIONS DIVERSES

Mutualisation scolaire / périscolaire :

Elle est prévue pour le 1er septembre. Les communes concernées (Alan, Aulon, Aurignac, Cassagnabère et Saint-André) devront évaluer et fournir le montant par élève lié au CLAE à Jean-Michel Losego, élu référent en la matière.

Les communes devront ainsi prévoir dans leur budget 2012 le reversement à la CCCA du 1er septembre au 31 décembre (4 mois).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.